

## INFORMATION PATIENTS SUR PROTECTION DES DONNÉES

### 1. Informations relatives à l'utilisation ainsi qu'au traitement de vos données personnelles et médicales

Nous collectons, rassemblons, traitons et enregistrons toutes les données que vous nous fournissez et qui sont nécessaires à l'exécution du contrat.

À cet effet, diverses données peuvent aussi être fournies par des personnes accompagnantes, des proches, des intermédiaires ou des médecins partenaires et des médecins référents ou référentes. L'administration de votre examen / vos traitements, etc., se fait au Hirslanden Corporate Office, Boulevard Lilienthal 2, 8152 Glattpark (gestion centralisée), ou à la clinique.

Pour interpréter les résultats d'examens téléradiologiques, il est possible que les données soient consultées par des radiologues exerçant dans des pays voisins de la Suisse lorsque cela est nécessaire pour le traitement et à des fins d'assurance qualité. À des fins d'élaboration de votre plan thérapeutique et de gestion, vos données médicales peuvent être présentées dans des rapports interdisciplinaires et interprofessionnels ainsi que lors de conférences de cas (qui pourraient éventuellement impliquer des expertes et experts médicaux internes comme externes). Ces processus font partie des réglementations cantonales et intercantionales et constituent des exigences légales.

Les registres médicaux contribuent de manière importante à l'assurance qualité. Nous sommes soumis à une obligation de déclarer imposée par la loi, qui nous demande de transmettre de manière anonymisée des données personnelles à des registres médicaux (registres cliniques et épidémiologiques), aux organismes de financement (assurances, cantons) et, entre autres, à l'Office fédéral de la statistique. Au niveau cantonal, les données sont transmises aux organismes gestionnaires des registres compétents de manière non anonymisée (conformément à la législation sur l'enregistrement des cancers). Votre médecin traitante ou votre médecin traitant pourra vous en dire plus à ce sujet.

En signant le contrat, vous consentez à l'utilisation de vos données personnelles et médicales aux fins mentionnées ci-dessus.

### 2. Vidéosurveillance au sein de la clinique

Le système de vidéosurveillance a pour but d'aider à la surveillance des zones les plus vulnérables afin de protéger la patientèle, les personnes rendant visite, la clinique ainsi que le personnel des effractions, du vol, de la violation de propriété, du vandalisme et des nuisances ainsi que de toute autre atteinte à la sécurité ou à l'intégrité personnelle. La vidéosurveillance a pour but de dissuader les potentiels responsables de méfaits et d'aider à élucider les faits si un tel incident devait tout de même se produire. Le temps de conservation des données vidéo est limité à court terme.

Au sein des départements de spécialité, comme l'unité de soins intensifs, ainsi que dans les blocs opératoires, les installations vidéo servent à la surveillance et au contrôle des processus et aident le personnel. Les données vidéo de ce type ne sont pas sauvegardées.

Les zones faisant l'objet d'une surveillance vidéo sont indiquées à toutes les personnes concernées.

### 3. Contact, renseignements et droits des personnes concernées

Si vous avez des questions, nous vous invitons à les poser à votre médecin. Vous pouvez à tout moment et gratuitement révoquer le consentement à l'utilisation de vos données personnelles à l'avenir (rétractation, voir aussi ci-dessus), réclamer des informations quant aux données personnelles sauvegardées ou demander leur suppression dès lors qu'elles ne sont pas concernées par une obligation légale de conservation. En outre, il existe, sous certaines conditions, un droit de recours auprès d'une autorité de surveillance compétente en matière de protection des données.

Vous trouverez de plus amples informations sur les données que traite Hirslanden dans notre [déclaration de protection des données](#).